

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
31 Mars 2017**

**OBJET :** Demande d'autoriser la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à signer la stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la délinquance et Radicalisation de la ville d'Istres.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

Avec les réserves ci-dessous mentionnées :

- les actions relevant du champ de la solidarité, concernant la jeunesse et particulièrement les mineurs, devront s'inscrire dans une approche prioritairement éducative et non répressive tant auprès des familles que des jeunes eux-mêmes,
- quel que soit le dispositif concerné, l'implication des travailleurs sociaux et médico-sociaux ne sera envisageable que dans le strict respect de règles de déontologie régissant ces métiers et prévues par les lois et règlements ; le Conseil départemental veillera en particulier à l'impérieux respect de la confidentialité des informations individuelles détenues,
- s'agissant du périmètre d'intervention du Conseil départemental, il sera conforme aux limites de compétences définies par les lois et règlements en vigueur,
- s'agissant de l'intervention de coordonnateurs sociaux dans les commissariats, cette thématique sera subordonnée à de nouveaux travaux de réflexion sur la pertinence du périmètre d'intervention.

A décidé d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la « Stratégie Locale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance » établie dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de Radicalisation de la Ville d'Istres, annexée au rapport.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**